



Webinaire de présentation « Monter une aire éducative en Guadeloupe »

7 juin 2023 à 9h



RÉGION ACADÉMIQUE
GUADELOUPE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



OFB
OFFICE FRANÇAIS
DE LA BIODIVERSITÉ



Agence Régionale de la Biodiversité
des Îles de Guadeloupe

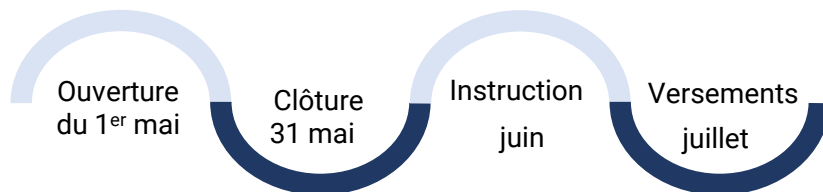
I – Les aires éducatives : présentation du dispositif et des acteurs

Descriptif

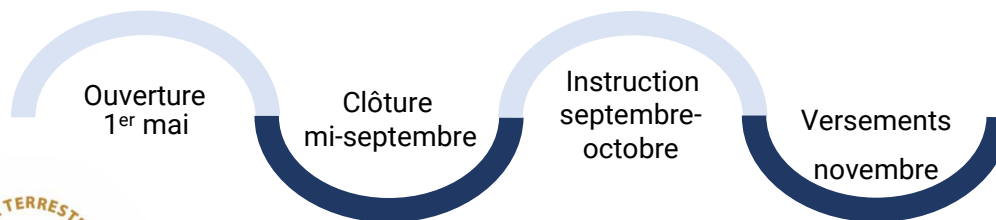
Une aire éducative est un petit territoire naturel géré de manière participative par les élèves d'une école, d'un collège ou d'un lycée. Encadrés par leurs enseignants et une structure de l'éducation à l'environnement, les élèves se réunissent sous la forme d'un « conseil des enfants » et prennent toutes les décisions concernant leur aire éducative.

Calendrier 2023

Aires éducatives existantes depuis plus d'un an






Nouveaux projets d'aires éducatives



LES OBJECTIFS DE LA DEMARCHE

Une démarche citoyenne

-  Former les plus jeunes à l'éco-citoyenneté et au développement durable
-  Reconnecter les élèves à la nature et à leur territoire
-  Favoriser le dialogue entre les élèves et les acteurs de la nature (usagers, acteurs économiques, gestionnaires d'espaces naturels...)



LA MISE EN ŒUVRE D'UNE AIRE EDUCATIVE

3 étapes

- Identifier une structure référente pouvant accompagner le projet
- Se rapprocher de la commune pour l'informer du projet et la questionner sur des sites d'accueil potentiels de l'AE
- Evaluer le coût du projet avec le référent afin de lancer les demandes de financement

Inscription et labellisation

- L'inscription permet d'être identifiée par l'OFB
- Reconnaître et mettre en valeur l'engagement des écoles à travers une labellisation



II - Méthodologie de montage du projet

- ❖ Objectifs
- ❖ Etapes préalables
- ❖ Mise en œuvre
- ❖ Points de vigilances



Des objectifs pour la communauté scolaire

- Rendre possible une synergie entre les différents acteurs de la communauté éducative,
- Renforcer le lien intergénérationnel et partenarial, sur un territoire,
- Assurer l'amélioration des connaissances sur le milieu marin pour faire connaître les usages et la culture liée à la mer
- ODD : 17, 13, 14, 15, 11



Préalables

Avant le mois de mars de l'année en cours

1-Se renseigner

- Consulter les sites
 - L'OFB
 - La page académique EDD

2-Repérer les différents acteurs

- Contacter la cellule EDD et/ou l'AIRB-IG, l'OFB
- Identifier une structure référente
- Contacter la mairie

3-Repérer puis choisir le site

- Avec la mairie
- Avec les élèves
- Avec le référent
- Se renseigner et contacter la structure gestionnaire du site
- Informer les parents

4- Evaluer le coût

- Avec le référent



Mise en œuvre

Planifier

1-Pilotage

- Organiser le conseil des élèves
 - Restreints
 - Elargis
- Valider le site

2-Etude du site

- Etats des lieux
- Protocole scientifique

3-Définir les objectifs de l'AE

- Définir les objectifs en lien avec les programmes scolaires
- Définir les actions concrètes et réalisables
- Hiérarchiser sur 3 ans et plus finement sur l'année
- Evaluer les actions



Points de vigilance

Les acteurs

- Choix des partenaires en lien avec la préservation de l'environnement
- Se répartir les tâches
- Contacter l'OCCE pour les conseils et la question financière
- Sécurité : contacter l'Inspecteur hygiène et sécurité du rectorat
- Associer l'équipe pédagogique

Planification

- Associer les intervenants à la planification et élaborer un calendrier précis
- Etablir une liste de contacts
- Être réactif aux mails et aux appels
- Conserver de la souplesse en méthodologie de projet (ne pas hésiter à modifier la planification)
- Adapter la planification en fonction des besoins et de la demande des élèves
- Intégrer le dispositif dans le projet d'école
- Faire des bilans intermédiaires

Choix du site

- Choisir un site proche de l'école
- Attention aux sites régulièrement nettoyés, il faut pouvoir justifier l'utilisation du protocole OSPAR
- Bien informer et associer les parents, en amont, pendant l'action
- Attention à bien posséder les autorisations de droit à l'image conformes pour les élèves et les conserver d'année en année



III – Inscription sur SAGAE

Un espace pour indiquer ce qui va être fait et ce qui a été fait

Un **calendrier** : sorties de terrain, conseils de la mer/terre, conseils élargis, rdv enseignants-référents, présentation du projet au conseil municipal...

Qu'est-ce que SAGAE ?

Un **pense-bête** à mettre à jour

Un lieu de **mémoire**, de **sauvegarde** et de **transmission**

Un espace pouvant être **illustré avec quelques photos**

Un lieu de connexion avec le GRAE

Et une plateforme qu'il est **nécessaire** de remplir pour accéder aux **financements OFB...**



III – Inscription sur SAGAE

Avoir déterminé la nature de l'aire
éducative :

aire marine ? aire terrestre ?

Mais le site de l'AE sera déterminé avec les
enfants

Avoir identifié le **binôme** porteur du projet
(avec les adresses mails correspondantes !)

**Quels sont les prérequis pour
s'inscrire sur SAGAE ?**

Disposer d'informations sur :
L'établissement scolaire et les classes concernées
La structure du référent
Les possibles financements du projet



III – Inscription sur SAGAE

Pour procéder à l'inscription de votre AE, vous devez dans un premier temps vous inscrire en tant qu'enseignant.

RDV sur : <https://sagae.ofb.fr/>

Pensez à renseigner une adresse mail que vous consultez régulièrement, ce sera le principal point de contact du GRAE !

Vous devrez rattacher votre compte à votre établissement scolaire, pour cela vous pouvez utiliser le code UAI/RNE ou le nom de votre établissement



III – Inscription sur SAGAE

Une fois votre compte créé, vous pouvez vous rendre sur votre espace personnel SAGAE et cliquer sur « Créer un projet et s'inscrire »

The screenshot displays the SAGAE user interface. At the top left, there are logos for OFB (Office Français de la Biodiversité) and AIREs EDUCATIVES. The main header is 'Mes Projets'. Below this, there is a sidebar on the left with 'Mes Projets' and 'Ma Structure'. The main content area is titled 'Mes projets d'Aire Éducative' and features a 'Filtrer' dropdown menu and a prominent blue button labeled 'Créer un projet et s'inscrire'. A large green arrow points upwards towards this button. Below the button, there is a card for 'Collège Edouard Quéau AME' with a 'Renouvellement' status and an 'Actif' indicator, and a 'Consulter' button. On the right, there is an 'Actualités' section with two items, both labeled 'Nationale', with dates '17/10/2022' and '21/10/2022'. At the top right, there is a calendar icon and the text 'Dépôt des labellisations 1 avril 2023 au 31 mai 2023'.

Laissez-vous ensuite guider ...



IV – Financer votre projet

Les **dépenses d'investissements** pour des projets existants (par exemple des panneaux)

Le **matériel pédagogique** (même si la nature offre déjà beaucoup de choses)

Financer quoi ?

Les **interventions ponctuelles** de prestataires

Le **transport** des élèves sur l'AE (en privilégiant cependant les sites accessibles à pied depuis les établissements)

Les **interventions** de la structure référente (estimées à environ 10 demi-journées par an)



IV – Financer votre projet

L'appel à projet de l'OFB :

- Dépôt des candidatures du **1er juin au 15 septembre inclus**, sur le site démarches simplifiées.
- La subvention de l'OFB représente **3 200 € maximum** par projet. Et au minimum **2 000 €**.
- Une inscription sur le **portail SAGAE** doit impérativement être faite pour que votre dossier puisse être pris en compte.
- L'OFB finance jusqu'à **80 % du montant des projets**. Les candidats doivent donc trouver les 20 % restants.

Pour bénéficier de ces financements, les candidats doivent **respecter certains critères et engagements** : valeurs et objectifs de la charte des aires éducatives, réduction au maximum des émissions de CO2 dans le cadre du projet...



IV – Financer votre projet

Autres possibilités de financements :

- Le portail « Aides territoires » qui recense les **aides publiques** sur des thématiques précises
- **Collectivités territoriales** : subventions, mise à disposition de transports ou de matériel.... Pensez à **conventionner** avec l'entité qui veut vous soutenir
- Administrations publiques : interventions gratuites
- Fondations : **Fondation Nature & Découvertes, Initiative Française sur les Récifs Coralliens (IFRECOR)**
- **Entreprises privées**
- Financement **participatif** : plateforme gouvernementale « la trousse à projet » exclusivement dédiée aux projets éducatifs et pédagogiques



V - OBTENTION DU LABEL AIRE EDUCATIVE

Le rôle des différents acteurs dans la démarche de labellisation

- Le binôme enseignant-référent
- La cellule d'appui de l'OFB
- Le groupe régional aires éducatives

Les étapes d'une année dans le lancement d'une aire éducative



CONDITIONS ET CRITERES DE LABELLISATION

Les éléments à inclure dans le dossier

- La charte d'engagement signée
- La validation du projet par la commune
- Une notification de l'accord du propriétaire du site
- La délimitation cartographique
- Calendrier du projet
- Comptes rendus des conseils de la Mer/Terre
- Une synthèse des étapes structurantes du projet

Le renouvellement du label

- Le maintien du label est régi par l'évaluation régulière de la démarche
- Un dossier de renouvellement est adressé par l'école et la personne référente au comité de label



VI-Ecueils à éviter

Les acteurs

- Absence de communication avec le référent ou manque de réactivité
- Absence de communication avec la commune
- Absence de communication avec le gestionnaire du site
- Absence de mise en réseau de tous les partenaires
- Impasse sur l'implication des parents

Planification

- Ne pas vouloir trop faire ou tout faire la 1^{ère} année
- Ne pas être trop vague en définissant les objectifs
- Difficulté d'harmoniser les différents intervenants et interventions
- Trop de sorties planifiées sur le site
- Ne pas distinguer les différents niveaux de planification (projet, compétences, apprentissages)

Financement

- Respecter les délais pour la constitution et le dépôt de dossier
- Négliger le bilan : bilan construit faisant état des actions et du rôle de chacun
- Ne pas présenter de bilan à l'issue d'un financement obtenu
- Eviter le mécénat privé : TOTAL, EDF

Choix du site

- Le coût des transports, des sorties, des intervenants
- Manque de soutien et de réactivité des collectivités et de la société civile
- Site plus ou moins naturel : aménagements déjà présents

